

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

Recours juridique pour la cité scolaire Jean Moulin

-- Avenir de la cité scolaire --

Publié le vendredi 22 avril 2011

Fichier PDF créé le mercredi 1er juin 2011

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

Le collectif pour la cité scolaire Jean Moulin a déposé un référé suspension devant le tribunal administratif de Lyon.

Les requérants, parents d'élèves, enseignants, citoyens lésés, associations de parents d'élèves FCPE et PEEP, syndicat SNES-FSU, demandent la suspension de la décision de fait du rectorat de décroiser les cités scolaires St-Just et Jean Moulin dans le 5ème arrondissement de Lyon.

Ce recours juridique fait suite à de multiples actions des lycéens, enseignants, parents d'élèves et élus locaux, à l'occupation des locaux de la cité scolaire Jean Moulin et aux diverses demandes d'un moratoire sur la fusion des collèges-lycées St-Just et Jean Moulin.

C'est devant le refus des multiples demandes de concertation sur l'avenir de l'enseignement public du secteur que le collectif se voit contraint d'engager cette action en justice contre le rectorat et le conseil régional Rhône-Alpes. Plus d'informations sur le site du collectif : <http://pouirlacitejeanmoulin.fr>